

AICP
Compte-rendu de la réunion du Comité via Zoom
du 9 Décembre 2020
Adopté lors du Comité du 13 Janvier 2021

Etaient Présents : J. ALLAIRE, D. ARENOU, H. BREGEON, P. COCHET, G. DEMAILLE, P. GATEAU, G. MOREAU, P. PIED, D. THEBAULT.

Excusé : F. BLET.

A l'ordre du jour :

1^{er} Point : Activité de l'AICP en novembre

- **Adhérents 356** (contre 359 déc. 2019) ; **271 donateurs** avec 15939 € (contre 266 avec 15217 € en 2019). Analyse à noter : les associé(e)s sont plus de 10% des adhérents et environ 60 A-1 n'ont pas renouvelé leur cotisation, compensés par autant de nouveaux. **Action à faire** par les membres du comité : téléphoner aux A-1 de leur promo pour échanger sur les raisons de leur non renouvellement (liste à fournir)
- **Situation financière** : 25058.54 € de trésorerie due au Centenaire moins onéreux que prévu, au report de l'annuaire, à 5550.73 € d'aide humanitaire et 2719.85 € d'aide aux promos non dépensés. **Action** : Régler la facture des 250 livres livrés par la Joliverie ainsi que notre participation à l'édition soit 4750 €. Accord pour que D. ARENOU gère les stocks et expéditions à venir. **A lire** le message sur le livre à commander sur le site AICP.
- **Evènements du mois**
 - **Avec la Joliverie** : **médaille du centenaire remise au Président Macron** et sa réponse (voir sur notre site) ; début des travaux du nouveau restaurant. Le comité AICP sollicite le CA de la Joliverie pour accueillir le Président de l'AICP (atteint par la limite d'âge) à siéger selon une forme appropriée (de droit, d'honneur, ou associé-invité...).
 - **Avec LJT** : J. ALLAIRE participera le 15 décembre au comité d'organisation « **Eco Clim Gaz** » qui préparera la compétition à FAY de BRETAGNE les **19/20 Mai 2021**. L'AICP donne son accord de principe pour accompagner LJT dans son projet. Quatre membres du Bureau AICP (JA/DA/HB/DT) participeront au CA de LJT du 21 Janvier 2021.

2° Point : Communication aux adhérents et anciens AICP

- **Documents d'envoi de début d'année (5)** : lettre de vœux (le Président), appel de cotisation avec 2 formulaires a) Adhérents et b) Associés (DT), reçu fiscal (HB), livre du centenaire (reprendre la page du site). **A préparer pour 7 Janvier 2021**
- **Cibles des envois** à différencier sur la Base existante : retenir jusqu'à A-3 et tous ceux qui se sont manifestés pour le centenaire et le livre (fichier spécifique à rapprocher de la BdD pour avoir une base active de 500/550 noms environ).
- **Tirage et expédition** : si la situation sanitaire ne permettait pas une expédition par nos soins, le comité valide de passer par Espace Repro pour sous-traiter cette partie avec un cahier des charges précis des nombres à tirer par catégories et de l'envoi en mailing. Le Comité valide **l'expédition à faire avant le 20 janvier**.
- D. ARENOU fera au préalable un tableau quantitatif de répartition nominative des groupes pour la répartition des **5** documents à tirer et à expédier par mailing.

3° Point : Avenir de l'Amicale (cf messages du Président des 1^{er} novembre et 1^{er} décembre)

A partir des réponses des membres et des réunions « ZOOM » le Comité valide :

- **Le report de l'AG (et de l'AG Extraordinaire de révision des statuts) au DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021** avec pour **objectifs pour l'AG** :
 - o De **remettre** notre dernier **annuaire** papier illustré et de qualité (imprimeur)
 - o D'être en mesure de **signer la Convention de Partenariat AICP/AADPE** avec nos amis du BURKINA FASO, qui gèrent le Centre des Métiers La Joliverie de BOUDRY, à inviter pour l'occasion.
- Le travail de **préparation de ces objectifs au cours du premier semestre** par la poursuite des réunions « ZOOM » ou des réunions en présentiel le 1^{er} MERCREDI du mois dès que la situation le permettra.

4° Point : l'Aide au Développement (AAD) et le Centre des Métiers (CDM)

- **Les aides** des collectivités : la Ville de **Saint Sébastien** devrait nous voter une subvention de **5000 €** le 17 janvier prochain. Une demande d'aide à la **Région** au titre des « **Tandems Solidaires** » est reportée à 2021. Le tandem est constitué d'un groupe **d'élèves de la Joliverie** (via Chantal BONNEAU de la Pastorale) et de **l'AICP**. Ce projet tandem permettra
 - o de développer l'éducation à la citoyenneté mondiale en milieu scolaire
 - o de sensibiliser les élèves de la Joliverie à notre Centre des Métiers
 - o de favoriser les échanges avec les apprenants de BOUDRY.

- **La convention AICP/AADPE et les projets en cours**
 - Réflexion à mener sur **l'évolution du Centre** (pause dans les constructions, **équipements, fonctionnement et gouvernance à prévoir en fonction de nos dons**, des appuis comme LJT, ...) à partager avec AADPE de façon régulière, comme le compte rendu de leur dernière AG (leur organisation du CDM et les dépenses de fonctionnement prévues, le besoin d'un forage /eau pour la cuisine à 11000 €...)
 - **Exigences AICP** sur la gestion de nos fonds (factures), et les besoins prioritaires d'équipements pour répondre à la formation et l'emploi des apprenants.
 - **Accompagnement** sur l'équilibre financier à terme du CDM (centre de profit par activité, coût et recettes de fonctionnement à prévoir sur plusieurs années...)

En conclusion, ce travail d'échanges réguliers avec nos partenaires de BOUDRY doit nous permettre de vérifier les activités financées et d'écrire article par article la Convention à préparer avant leur venue en Octobre. Et pour nos donateurs de leur rendre compte et de répondre à leur question à quoi sert mon don ?

Daniel THEBAULT

Secrétaire Général